

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Cette année les premières, manifestations pluvieuses ont été enregistrées à la fin de la première décade du mois de mai dans la région de Kédougou. Bien que faibles, ces pluies se sont poursuivies durant tout le reste du mois. Les premières pluies utiles marquant le début de l'hivernage ont été observées le 20 Mai à Fongolimbi, le 27 Mai à Saléméta, le 29 Mai à Kédougou et Saraya.

Durant la troisième décade du mois de mai, ces pluies ont commencé à s'installer dans les localités sud et est du pays avec le poste de Kolda qui a reçu 78 mm le 27 mai et Bakel 15 mm le 29 mai.

Ces précipitations se sont poursuivies durant la première décade du mois de Juin à l'Est du pays et en Moyenne Casamance. Elles ont permis aux postes de Tambacounda (26 mm) et Vélingara (64 mm) de démarrer leur hivernage le 08 Juin 2017.

Les régions de Ziguinchor et Sédhiou, sont toujours à l'attente de pluies utiles pour le démarrage de la saison culturale.

Ces pluies observées sont conformes aux résultats de la prévision saisonnière du début du mois de mai qui laissaient entrevoir un début des pluies précoce au Sénégal où la première pluie a été observée le 09 mai à Kédougou.

Perspectives pour la deuxième décade de Juin 2017

En ce début de semaine, la situation météorologique sur le territoire sénégalais sera majoritairement dictée par la dynamique d'une phase sèche. Le FIT sera nettement en retrait vers le Sud du pays. Une atmosphère stable sera alors notée sur la quasi-totalité du territoire et ceci jusqu'au weekend prochain (17, 18 juin) à partir duquel la mousson sera à nouveau présente sur le pays où la plupart des localités Centre et Nord-est enregistreront probablement leurs premières pluies vers cette fin de deuxième décade de juin.

Sommaire

- **Météo:** Démarrage des pluies à l'est du pays depuis le 09 mai
- **Hydrologie:** Poursuite de l'étiage sur les cours d'eau du pays
- **Agriculture:** Début timide des semis en humide à Kédougou
- **Situation pastorale:** Raréfaction des aires de pâturage surtout dans le Ferkar
- **Situation des marchés:** Niveau d'approvisionnement des marchés en céréales et légumineuses faible.

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2017	2016	Normale
Saint Louis	—	20 juillet	24 juillet
Podor	—	20 juillet	1 ^{er} août
Matam	—	29 juin	7 juillet
Ranérou	—	14 juillet	11 juillet
Louga	—	20 juillet	19 juillet
Linguère	—	14 juillet	11 juillet
Diourbel	—	20 juillet	02 juillet
Bambey	—	20 juillet	06 juillet
Thiès	—	20 juillet	11 juillet
Mbour	—	21 juillet	12 juillet
Dakar Yoff	—	30 juillet	19 juillet
Fatick	—	19 juillet	02 juillet
Kaolack	—	20 juillet	25 juin
Kaffrine	—	02 juillet	22 juin
Koungheul	—	28 juin	17 juin
Nioro du Rip	—	02 juillet	22 juin
Tambacounda	08 juin	23 juin	12 juin
Goudiry	—	25 juin	10 juillet
Bakel	—	29 juin	04 juillet
Kédougou	29 mai	19 mai	31 mai
Kolda	27 mai	27 juin	11 juin
Vélingara	08 juin	11 juin	15 juin
Ziguinchor	—	27 juin	15 juin
Cap Skirring	27 mai	27 juin	17 juin

Situation hydrologique

Au cours de cette première décade mois de juin 2017, l'étiage se poursuit sur les principaux cours d'eau du pays. Sur la Gambie à Mako et la Falémé à Kidira les écoulements ont cessé.

Bassin du Fleuve Sénégal

Station de Bakel

C'est un étiage toujours soutenu qui prévaut à la station hydrologique de Bakel sur le fleuve Sénégal ; les lâchers effectués à Manantali ont légèrement relevé le niveau du plan d'eau. Au 09 juin 2017 la hauteur moyenne journalière est de 272 cm, elle a été de 233 cm le 09 juin 2016.

Station de Matam

A la station de Matam, l'étiage se poursuit. La légère hausse constatée lors des décades antérieures s'est poursuivie au cours de cette première décade du mois de juin. Au 09 juin 2017, le niveau du plan d'eau se situe à la cote de 223 cm contre 196 cm en juin 2016.

Station de Podor

A la station de Podor, c'est aussi l'étiage. Des fluctuations du plan d'eau ont été cependant observées. A la date du 09 juin 2017, le niveau du plan d'eau se situe à la cote de 290 cm contre 278 cm en juin 2016.

Situation agricole

Introduction

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2017-2018 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles.

A la première décade du mois de juin, les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichement, de nettoyage et de brûlis des champs, le décorticage des coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole.

I - Mise en place intrants et facteurs de production

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.). Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural a pris la **lettre circulaire N° 0584/MAER/DA du 31 mars 2017** demandant aux autorités administratives de mettre en place les commissions avant le 15 avril 2016.

1.1 Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole 2017/2018 (Circulaire N° 0750/MAER/DA du 02 mai 2017 fixant le prix de cession des intrants agricoles subventionnés).

1.1.1 - Semences d'arachide

La mise en place et les cessions des semences d'arachide ont démarré dans la 1^{re} et 2^e décade du mois de mai et se poursuivent activement sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **75 000 tonnes** dont **20 000 tonnes** de semences écrémées et **55 000 tonnes** de semences certifiées.

Les mises en place des semences d'arachide ont atteint la plupart des localités et se déroulent normalement. A la date du 10 juin 2017, les mises en place sont globalement de **40 474,30 tonnes**, soit un taux de mise en place de 54% par rapport à l'objectif global.

1.1.2- Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses, la mise en place commencée dans la plupart des points de chute, se poursuit notamment avec notamment le niébé avec un taux de mise en place par rapport à l'objectif de 29,11% dans la région de Louga et de 8,33% pour la région de Saint-Louis.

1.2 – Engrais

Il n'y a pas encore de mise en place d'engrais dans les régions. Cependant, les fournisseurs ont reçu leurs notifications pour assurer une bonne mise en place.

II - Dynamique des semis

Les semis à sec sur le mil se poursuivent sur l'ensemble du territoire. Cependant, pour la région de Kédougou qui a déjà reçu les premières pluies utiles, les semis ont démarré le 07 juin 2017.

Situation phytosanitaire

Bases	Périodes	Surfaces Prospectées	Surfaces Traitées	Quantité de Pesticides	Produit Utilisés
OGO (Matam)	02-03-17 au 31-06-17	249ha	15ha	345 litres	Fenthion 640ul (640g.m/L)
Richard Toll (St Louis)	17-01-17 au 31-05-17	1557ha	Traitements par dérives	1205 litres	Fenthion 640ul

Tableau: Situation des traitements aviaires (oiseaux traités: Quelea quelea ou Travailleurs à bec rouge)

A la base d'OGO, on a prospecté une superficie de 249ha et traité 15ha du 02 mars 2017 au 07 juin 2017. 345litres de Fenthion 640ul (i.e. 640g de concentration par litre. C'est un produit huileux, il ne se mélange pas à l'eau).

A Richard Toll, 1557ha ont été prospectés, les traitements ont commencé le 17 Janvier et se poursuivent jusqu'à présent. Ces traitements se font par dérive (i.e. en perpendiculaire par rapport à leur direction de vol ou au niveau de leurs dortoirs).

Situation pastorale

1. L'état des pâturages

On note une diminution progressive des pâturages consécutive à la réduction des aires de pâture. Cette situation est présentement accentuée par le défrichement des champs. De même, les sous-produits agricoles et agro industriels, se raréfient de plus en plus.

Le prix de l'aliment concentré est de 8 500 à 10000 francs le sac de 40 kilogrammes, au niveau marché et selon les localités. Celui du sac de paille d'arachide, a connu des prix, variant entre 2 500 à 3 500 francs.

2. Etat d'embonpoint des animaux

Les animaux sont dans un état d'embonpoint moyen à mauvais selon les localités.

3. Les mouvements du bétail

Les animaux transhumants sont soit dans le sud du bassin arachidier, soit dans le sud. .

4. Abreuvement du bétail

Il s'effectue présentement au niveau des ouvrages hydrauliques permanents (puits et forages).

5. Situation zoo sanitaire

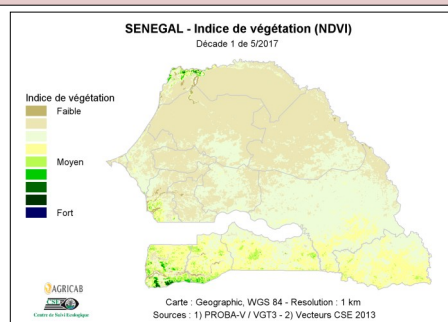
Elle est satisfaisante. La campagne de vaccination du bétail est toujours en cours dans la région de Dakar et est clôturée dans le reste du pays.

6. Commerce du bétail

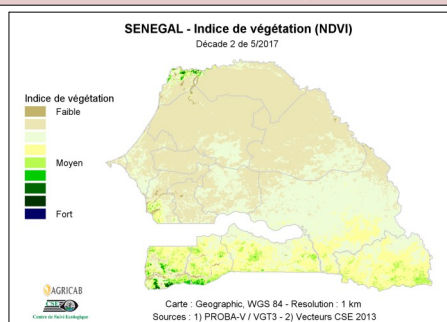
Les marchés sont bien approvisionnés en animaux.

La fourchette de prix de la viande de bonne qualité, selon les localités, est de : chez les bovins le prix est à 2 500 à 3 000 francs/kg, et chez les caprins et ovins de 3 000 à 3 500 francs/ kg.

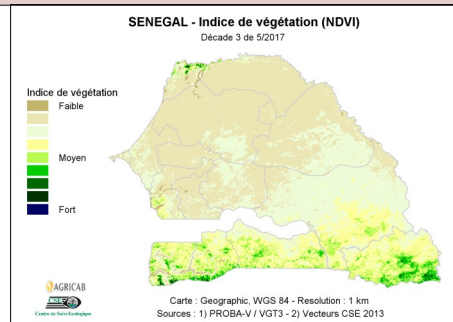
Etat de croissance de la végétation



Décade 1



Décade 2



Décade 3

Figure 1 : Evolution du NDVI (Normalized Difference Vegetation Index) durant les trois décades du mois de Mai 2017

Installation progressive de la saison des pluies et de la végétation dans la direction sud-est et nord-ouest

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

Le niveau d'approvisionnement des marchés, en produits locaux (céréales, légumineuses), est faible, voire modique dans les marchés ruraux de collecte et moyen à faible dans les marchés urbains de groupement ou de consommation.

Le stock national de régulation, constitué exclusivement de riz, s'élève à **110 243 tonnes**. Il est composé de riz importé : non parfumé (**47 909 tonnes**), parfumé (**61 751 tonnes**), entier ou intermédiaire (**583 tonnes**) et de riz local décortiqué (**937 tonnes**), (source : ARM, semaine 31 mai – 06 juin 2017).

II. Niveau général des prix

Les prix au producteur s'affichent comme suit : **185 F CFA/kg** (mil souna) et **192 F CFA/kg** (sorgho), **176 F CFA/kg** (maïs). Comparativement à la 3^{ème} décade de mai 2017, les prix de la 1^{ère} décade de juin 2017 ont reculé de 5% et 2% respectivement. En revanche, par rapport à leur niveau de l'année dernière à la même période, les prix actuels sont supérieurs avec des taux de hausse de +15% (mil), +3% (sorgho), +4% (maïs).

Les prix de détail se situent à : **224 F CFA/kg** (mil souna), **246 F CFA** (sorgho), **215 F CFA/kg** (maïs). Les prix sont restés relativement stables au cours des deux dernières décades. Par contre, par rapport à la même période l'année dernière, les prix du mil et du sorgho ont augmenté de 10% et de 3% respective-

ment, tandis que celui du maïs est resté stable. Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **266 F CFA/kg** a enregistré une hausse décadaire de +6%, mais reste stable par rapport à son niveau de l'année dernière à la même période. Le prix du riz non parfumé importé (**291 F CFA**) a connu une légère hausse décadaire de +2% et une hausse annuelle de +6%. Celui du maïs importé (**225 F CFA**) est resté inchangé au cours des deux dernières décades, mais a régressé annuellement de -5%.

Les prix par kilogramme, de détail, des légumineuses s'établissent comme suit : niébé (**421 F CFA**), arachide coque (**246 F CFA**), arachide décortiquée (**569 F CFA**). Une variation décadaire similaire de +2% a été observée pour le niébé et l'arachide coque. En revanche, les prix de ces spéculations ont fortement baissé avec -20% (niébé), -29% (arachide coque) et seulement -7% (arachide décortiquée).

III. Perspectives

Au cours de la 2^{ème} décade de juin 2017, la situation des marchés de collecte devrait connaître un regain de dynamisme. En effet, la demande en semences et les préparatifs de la fête de korité devraient se traduire par d'importantes transactions dans les marchés ruraux de collecte. Ainsi, la tendance de hausse saisonnière des prix va se poursuivre.

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Site web: www.anacim.sn

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie. Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, CONACILSS, Environnement...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...